

Informations municipales

Janvier 2022



# **EDITO du MAIRE**

# **ELECTIONS 2022**

Page 3

#### **HISTOIRE**

• Pages 4 - 5 - 6 - 7 - 8

# FINANCES, INTERCOMMUNALITE

Page 9

#### TRAVAUX, PROJETS

Page 10

#### **ECOLE, CANTINE**

• Page 11

# URBANISME, QUALITE DE VIE

Pages 12 - 13

# **ANIMATION, ASSOCIATIONS**

Page 14

#### **ETAT CIVIL 2021**

Page 15



# Evénements d'animation à venir (sous réserve d'annulation...)

x 27 février 2022 : Sortie théâtre à Compiègne "Mes Applis, Mes Amours, Mes Emmerdes" (Pièce comique - 26€/pers.)

Inscriptions jusqu'au 7 Février 2022 - Départ : 16 h 15 place de la mairie, transport en bus, retour à 19h30

¤ du 1<sup>er</sup> mars au 30 avril 2022 : Printemps des Poètes à la bibliothèque

¤ 19 mars 2022 : karaoké

le Beaujolais

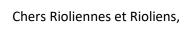
¤ juin 2022 : Fête communale, kermesse, spectacle et bal

x 9 juillet 2022 : Jeux Intervillages



COMITE DES FETES en partenariat avec la Mairie

2



Une nouvelle fois, la dernière heure d'une année a coulé dans le grand sablier, qui paraissait rempli en si grande quantité lorsqu'il fut retourné.

Une nouvelle fois, beaucoup d'entre nous se sont retrouvés en famille, entre amis, partageant un agréable moment. Nous nous sommes peut-être échangés des vœux sous le gui, même si pour la deuxième année il ne nous était pas conseillé de s'y embrasser.

Parmi ces vœux, certains sont récurrents ; ils l'étaient depuis longtemps, ils sont de plus en plus d'actualité : "la santé", bien sûr ; "l'amour", des siens, de sa moitié, parce qu'il s'agit d'un privilège rare, constitutif du bonheur ; "de l'argent", pour ceux qui ont déjà la chance de bénéficier des deux premiers, parce que ce troisième-là est quand même bien utile.

**Et puis, il y a les vœux personnalisés :** un succès bien précis que seuls des proches peuvent avoir en tête, un dénouement heureux, la réalisation de tel ou tel projet que l'on attend depuis longtemps, ou pas d'ailleurs.

### Toutes ces choses, nous souhaitons avec vous qu'elles arrivent.

Nous souhaitons aussi que vous serez satisfaits du travail qui est mené en votre nom par vos élus, dont vous trouverez présenté ici les derniers éléments de ce qu'ont fait, en 2021, ceux de votre village.

Voilà qui nous donne l'occasion de **remercier**, pour leur indispensable concours et l'application avec laquelle ils l'ont mis en œuvre, **les agents communaux**: le secrétariat, le personnel de l'école et de la cantine (nommés plus loin), les employés du service technique (MM. Wiart, Billaux, Polet), Odile Renou, notre bibliothécaire. Il ne faut pas oublier non plus **les agents de la CCPOH** qui interviennent pour Rieux, notamment au périscolaire ou à la Halte Garderie (malheureusement fermée actuellement faute de personnel). Et ces remerciements peuvent aller jusqu'à **nos partenaires** de la gendarmerie, des pompiers, du service de l'eau, du département... Voire, au-delà des services publics, jusqu'à **nos commerçants**, à pied d'œuvre toute l'année, à des heures ingrates, pour nous satisfaire! Jusqu'à **nos associations**, qui se sont démenées pour proposer de la vie, du partage!

Dire merci, voilà qui ne coûte qu'en gratitude, et qu'il est réconfortant de se sentir utile! Qu'il est bon de considérer d'abord ce qui va bien, ou ce qui ne va pas trop mal, disons.

Bien sûr, si l'on parle de vos élus en 2022, il est impossible de ne pas penser aux élections du printemps : les présidentielles, les 10 et 24 avril, et, plus importantes (car ce sont les députés qui font les lois, que le Président ne fait que mettre en œuvre), les législatives des 12 et 19 juin.

Quel que soit votre préférence, n'oubliez pas de venir voter! Apportons tous notre pierre à cet édifice millénaire qui est la France! Si vous n'êtes pas inscrits, vous pouvez toujours le faire jusqu'à 6 semaines avant le premier tour.

Par dessus tout, nous vous souhaitons de profiter des autres, de faire de belles rencontres, humaines ou culturelles, de vivre, tout simplement, et pourquoi pas à **Rieux** ?

#### En quelques mots: Vivez heureux en 2022!

# "Liste Vitalité & Démocratie"

Chers habitants de Rieux.

Tout d'abord souhaitons nous le meilleur pour 2022.

Que notre communauté villageoise retrouve plus de vivre-ensemble, de solidarités, de moments de joie et de fête partagés.

Nous vivons encore une période incertaine, marquée par des interrogations sur une société qui ajouterai le sanitaire, le sécuritaire et le replis identitaire, diminuant le plein sens de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité dont tous les êtres humains ont besoin pour s'épanouir.

En Chinois, le mot "crise" s'écrit avec deux idéogrammes: l'un signifie "danger", l'autre "opportunité". N'est-ce pas magnifique de disposer d'une langue qui ne voit pas seulement le verre à moitié vide ?

En français, "crise" est presque l'anagramme de "cerise"... avec un peu d'imagination, nous aussi on peut réapprendre à sourire. Efforçons nous donc de tirer le meilleur des moments d'épreuve et de ne pas gâcher nos idéaux universels.

Nous avons peu pris la parole dans ce bulletin car il n'était pas nécessaire de répéter par écrit, les questions que nous ne manquons pas de poser lors des conseils municipaux.

Fort heureusement, nous n'avons pas eu en ce début de mandat à manifester d'opposition franche aux décisions qui ont été prises. On peut se réjouir qu'à l'échelle de notre village, le bon sens et le pragmatisme prime sur les conflits d'opinions.

Ce Conseil fonctionne dans un bon esprit et il faut s'en féliciter.

# Belle année 2022 à tous.



Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022.

Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022.

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections ?

**N'oubliez pas de vous inscrire**. Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au <u>mercredi 2 mars 2022</u> pour le faire en ligne et jusqu'au <u>vendredi 4 mars 2022</u> pour faire la démarche en mairie ou par courrier. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Le site **www.service-public.fr** vous présente les différentes démarches pour vous inscrire. Vous pouvez également y vérifier votre situation électorale.



#### **PROCURATIONS**

À compter du 1er janvier 2022, un électeur inscrit dans une commune A pourra donner procuration à un électeur inscrit dans une commune B. Cette nouvelle faculté est l'occasion de simplifier les modalités de gestion des procurations par les communes et d'offrir de nouveaux services aux électeurs. Un mandataire ne pourra détenir qu'une procuration établie en France.

Ma Procuration, le dispositif numérique pour effectuer une demande de procuration en ligne!



1

Récupérez auprès de votre mandataire, soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote



2

Effectuez votre demande de procuration en ligne en toute simplicité



3

Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration



4

Vous êtes informé par courriel dès que votre procuration est acceptée

#### Refonte des cartes électorales en 2022

Toutes les cartes électorales seront renouvelées cette année. Merci d'informer le secrétariat de Mairie de tout changement d'adresse au sein de la commune ou de toute autre modification.





### « Voter, c'est écrire l'histoire »

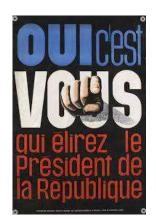
Alex Le Gall (1922-2019), FFL dès 1940.

Au printemps 2022, il faudra voter : présidentielles, législatives. C'est-à-dire sûrement quatre scrutins.

Dans cette perspective, nous publions l'ensemble des résultats électoraux nationaux de Rieux, depuis la Libération.

Vous le verrez : parfois, les Rioliens d'autrefois ont voté comme l'ensemble de leurs compatriotes, et parfois d'une manière résolument différente.

Quoiqu'il en soit, en prenant un quart d'heure de leur temps un dimanche, ils ont expurgé d'eux toute source de plainte, en écoutant leur conscience : « quand on a fait, courageusement et jusqu'au bout, ce qu'on a jugé bon de faire, on peut se passer de la réputation, de la gloire et même du succès », écrivait le marquis de Vauvenargues au XVIIIème siècle.



Mais comment critiquer telle ou telle action, lorsqu'on n'a même pas daigné choisir la personne chargée de l'accomplir ?

# 1) Résultats des référendums

	<b>INSCRITS</b>	VOTANTS	%	EXPRIMES	%	OUI	%	NON	%
21/10/1945 Q1	299	266	88,96 %	245	92,11 %	238	97,14 %	7	2,86 %
21/10/1945 Q2	299	257	85,95 %	246	95,72 %	118	47,97 %	128	52,03 %
05/05/1946	312	281	90,06 %	274	97,51 %	154	56,20 %	120	43,80 %
13/10/1946	313	255	81,47 %	248	97,25 %	170	68,55 %	78	31,45 %
28/09/1958	423	384	90,78 %	377	98,18 %	286	75,86 %	91	24,14 %
08/01/1961	456	359	78,73 %	349	97,21 %	254	72,78 %	95	27,22 %
08/04/1962	458	379	82,75 %	352	92,88 %	314	89,20 %	38	10,80 %
28/10/1962	480	410	85,42 %	400	97,56 %	226	56,50 %	174	43,50 %
27/04/1969	584	485	83,05 %	465	95,88 %	189	40,65 %	276	59,35 %
23/04/1972	572	392	68,53 %	344	87,76 %	190	55,23 %	154	44,77 %
06/11/1988	842	349	41,45 %	317	90,83 %	258	81,39 %	59	18,61 %
20/09/1992	947	756	79,83 %	742	98,15 %	394	53,10 %	348	46,90 %
24/09/2000	1068	369	34,55 %	327	88,62 %	233	71,25 %	94	28,75 %
29/05/2005	1105	783	70,86 %	760	97,06 %	287	37,76 %	473	62,24 %

En vert, vous trouverez la réponse majoritaire des Français : les chiffres varient cependant

Le 21 octobre 1945, il s'agissait de choisir le régime : fallait-il changer la IIIème République, submergée en cinq semaine par le bellicisme allemand (Question 1) ? Si oui, fallait-il que le régime intermédiaire soit établi selon les vues du gouvernement provisoire ? (Question 2 – les communistes désapprouvaient).

Le 5 mai 1946, une première constitution était proposée, surtout soutenue par la gauche. Le 13 octobre suivant, un autre projet, la IVème, était adopté, « faute de mieux ».

Le 28 septembre 1958, c'était la Vème République que de Gaulle, rappelé en pleine guerre d'Algérie face à l'impuissance des gouvernements, proposait aux Français. Le 8 janvier 1961, l'on proposait aux Français de laisser les Algériens choisir leur destin : c'est l'autodétermination. Le 8 avril 1962, l'indépendance de l'Algérie, ancien territoire d'outre-mer, était à son tour proposée.

Le 28 octobre suivant, il fallait décider si ce seraient les Français qui éliraient le Président de la République directement.





Le 27 avril 1969, proposant aux Français une réforme de l'État pour résoudre la crise de confiance manifestée lors des événements de mai 1968, de Gaulle leur demandait indirectement s'ils voulaient encore de lui.

Le 23 avril 1972, il fallait décider si le Royaume-Uni entrerait dans l'ancêtre de l'Union européenne, la CEE, un espace de coopération économique. Lorsque la coopération devint plus contraignante et politique, les Britanniques quittèrent l'UE, en 2016.

Le 6 novembre 1988, c'est sur les accords de paix concernant un autre outre-mer, la Nouvelle-Calédonie, que les Français devaient se prononcer. Trois référendums néo-calédoniens ont eu lieu après celui-là, en 2018, 2020 et 2021, où l'attachement à notre France était confirmé.

Le 20 septembre 1992, il fallait dire si l'on était prêt à faire de la construction européenne un mouvement politique, au-delà de l'économie.

Le 24 septembre 2000, il fallait se prononcer sur le passage à un mandat président de cinq ans (quinquennat) au lieu de sept (septennat).

Enfin, le 29 mai 2005, il fallait dire si l'on voulait que l'Union européenne fît encore un pas vers l'intégration politique. Arguant du contexte social de l'époque pour justifier le refus de cette réforme, le président français élu en 2007 la mit globalement en œuvre, comme il l'avait annoncé lors de sa campagne électorale.

# 2) Résultats des élections présidentielles

I" TOUR	INSCRITS	VOTANTS	%	EXPRIMES	%		%		%		%		%		%		%
1005	EEC	FOO	04.07.0/	FOF	99,41 %	de G	aulle	Mitte	errand	Leca	anuet	Tixier-Vi	gnancour	Marc	ilhacy	Ва	arbu
1965	556	508	91,37 %	505	99,41 %	209	41,39 %	206	40,79 %	45	8,91 %	22	4,36 %	13	2,57 %	10	1,98 %
1969	551	470	0F 00 0/	462	98,51 %	Pom	pidou	Du	clos	Po	her	Ro	card	Def	fferre	Du	catel
1909	331	470	85,30 %	403	90,51 76	193	41,68 %	142	30,67 %	80	17,28 %	22	4,75 %	15	3,24 %	7	1,51 %
1074	620	ECO	04 77 0/	EC7	99,65 %	Mitte	rrand	Gis	card	Chaban	-Delmas	Lag	uiller	R	oyer	Dui	mont
1974	620	509	91,77 %	307	99,05 %	280	49,38 %	165	29,10 %	65	11,46 %	20	3,53 %	16	2,82 %	12	2,12 %
1001	700	716	00.04.0/	707	98.74 %	Mitte	rrand	Gis	card	Mar	chais	Ch	irac	Lal	onde	Lag	uiller
1981	799	110	89,61 %	707	90,14 76	216	30,55 %	186	26,31 %	143	20,23 %	83	11,74 %	22	3,11 %	16	2,26 %
1000	044	745	00 07 0/	720	97,99 %	Mitte	rrand	В	arre	Le	Pen	Ch	irac	Laj	oinie	Wae	chter
1988	844	745	88,27 %	/30	91,99 70	265	36,30 %	120	16,44 %	111	15,21 %	110	15,07 %	60	8,22 %	32	4,38 %
1995	1037	903	07.00.04	070	97,34 %	Jos	pin	Le	Pen	Ball	adur	Ch	irac	- 1	lue	Lag	uiller
1995	1037	903	87,08 %	019	91,34 70	205	23,32 %	185	21,05 %	153	17,41 %	148	16,84 %	79	8,99 %	44	5,01 %
2002	1106	027	75 60 0/	017	97,61 %	Le	Pen	Jo	spin	Ch	irac	Lag	uiller	Cheve	nement	Ba	yrou
2002	1106	837	75,68 %	017	91,01 70	207	25,34 %	120	14,69 %	110	13,46 %	71	8,69 %	58	7,10 %	53	6,49 %
2007	1150	001	DA CADA	OCE	98,37 %	Sark	cozy	R	oyal	Le	Pen	Bay	yrou	Besa	ncenot	Vo	ynet
2007	1159	981	84,64 %	965	90,37 %	302	31,30 %	226	23,42 %	147	15,23 %	143	14,82 %	52	5,39 %	24	2,49 %
2012	1122	026	83,42 %	011	97,33 %	Holla	ande	Le	Pen	Sar	kozy	Méle	nchon	Ba	yrou	Dupon	t-Aignan
2012	1122	930	03,42 %	911	91,33 70	262	28,76 %	236	25,91 %	225	24,70 %	67	7,35 %	61	6,70 %	23	2,52 %
2017	1114	044	84,74 %	015	96,93 %	Le	e Pen Mélenchon		Ma			Fillon		<b>Dupont-Aignan</b>		mon	
2017	1114	944	04,74 %	913	30,95 %	255	27,87 %	186	20,33 %	185	20,22 %	126	13,77 %	70	7,65 %	58	6,34 %

Par mesure de lisibilité, il n'a été possible de conserver ici que les 6 premiers. Il a pu y avoir jusqu'à 16 candidats (2002)

Le bleu ciel correspond à la droite traditionnelle, le rose au socialisme, le jaune au libéralisme, le marron foncé à la droite nationaliste, le vert à l'écologisme, le marron clair à la gauche révolutionnaire, le rouge au communisme ou apparenté, le bleu foncé à la droite souverainiste ou conservatrice. Le blanc est attribué à un candidat apartisan.

On voit que le premier tour de l'élection présidentielle a beaucoup mobilisé les Rioliens. Seule l'élection de 2002 a connu un fort taux d'abstention, à cause du très grand nombre de postulants.





Au second tour, la mobilisation est restée très importante et souvent plus forte que précédemment, à l'exception notable de 1969 où le Parti Communiste a dénoncé la confrontation entre « bonnet blanc et blanc bonnet » : pour lui, les deux qualifiés se valaient, et il était donc inutile d'aller voter.

Or, ce parti, très populaire chez les ouvriers, était très influent dans une commune dont une grande partie de population travaillait à l'usine.

Par la suite, les historiens ont montré que cette population s'est tournée, à partir de la fin des années 1980, vers le FN/RN, dans un contexte de délocalisations attribué à la mondialisation.

2º TOUR	INSCRITS	VOTANTS	%	EXPRIMES	%		%		%
1965	556	505	90.83 %	492	97,43 %	de G	aulle	Mitte	rrand
1965	550	505	90,03 76	492	37,43 70	223	45,33 %	269	54,67 %
1969	551	403	73,14 %	357	88,59 %	Pom	pidou	Po	her
1909	551	403	73,14 70	357	00,33 70	212	59,38 %	145	40,62 %
1974	620	571	92,10 %	568	99.47 %	Gis	card	Mitte	rrand
13/4	020	3/1	32,10 70	308	33,47 70	247	43,49 %	321	56,51 %
1981	799	728	91,11 %	705	96.84 %	Mitte	rrand	Gis	card
1901	799	120	31,11 /0	703	30,04 70	421	59,72 %	284	40,28 %
1988	844	757	89,69 %	732	96,70 %	Mitte	rrand	Ch	irac
1900	044	151	09,09 70	132	30,70 70	457	62,43 %	275	37,57 %
1995	1037	896	86,40 %	836	93.30 %	Ch	irac	Jos	spin
1995	1037	830	00,40 70	030	33,30 70	408	48,80 %	428	51,20 %
2002	1106	890	80,47 %	831	93,37 %	Ch	irac	Le	Pen
2002	1100	890	00,47 70	031	33,37 70	632	76,05 %	199	23,95 %
2007	1163	984	84.61 %	922	93,70 %	Sarl	kozy	Ro	yal
2007	1103	304	04,01 70	322	33,70 70	534	57,92 %	388	42,08 %
2012	1122	950	84,67 %	882	92.84 %	Holl	ande	Sar	kozy
2012	1122	330	0 1,07 70	USZ	JE,04 70	430	48,75 %	452	51,25 %
2017	1114	886	79,53 %	768	86,68 %	Mad	cron	Le	Pen
2017	1114	000	1 3,33 70	700	00,00 70	405	52,73 %	363	47,27 %

Le candidat de la colonne de gauche est celui qui fut élu cette année-là. Le score en vert désigne celui qui a eu la préférence des Rioliens.

# Résultats des élections législatives

" TOUR	INSCRITS	VOTANTS	%	EXPRIMES	%		%		%		%		%		%		%
104E	200	200	00.00.0/	200	97,74 %	PC	CF	SI	10	М	RP	Droite	gaulliste	Rad	caux	Parti l	Paysan
1945	299	266	88,96 %	260	91,14 70	100	38,46 %	70	26,92 %	62	23,85 %	15	5,77 %	8	3,08 %	5	1,92 %
1946	313	283	90,42 %	282	99,65 %	PC	CF	SI	FIO OI	M	RP	PRL (dro	oite gaull.)	R	GR		
1946	313	200	90,42 %	202	99,05 %	108	38,30 %	68	24,11 %	67	23,76 %	22	7,80 %	17	6,03 %	i	
946b	315	272	86,35 %	270	99,26 %	PC			RP	S	FIO	P	RL	R	GR		
19460	313	212	00,35 %	270	99,20 76	116	42,96 %	68	25,19 %	43	15,93 %	25	9,26 %	18	6,67 %		
1951	348	319	04 67 0/	310	97.18 %	PC			PF	M	RP	Rad	icaux	SI	10		INI
1951	348	319	91,67 %	310	97,10 %	122	39,35 %	63	20,32 %	33	10,65 %	43	13,87 %	31	10,00 %	11	3,55 %
1956	402	360	90 FF 0/	339	94,17 %	Mercie	r (PCF)	Hersa	nt (Rad)	Legend	re (Gaull.)	Mérigon	de (SFIO)	Bénard	(RGR)	Lee	mans
1996	402	360	89,55 %	339	94,17 76	134	39,53 %	83	24,48 %	33	9,73 %	29	8,55 %	22	6,49 %	22	6,49 %
956b	400	304	76,00 %	286	94.08 %	Hersan	t (Rad)	Bambi	er (PCF)	Segon	ds (SFIO)	Séné	(Gaull)	Sau	vage	Ca	rrey
19360	400	304	76,00 %	200	94,00 76	105	36,71 %	104	36,36 %	30	10,49 %	30	10,49 %	15	5,24 %	7	2,45 %
1958	423	345	81,56 %	339	98,26 %	Hersan	t (Rad)	Roge	r (PCF)	Barrach	in (CNIP)	Dimary	(Gaull)	Marzora	ti (SFIO)	Douë	(Gaull)
1930	423	345	01,56 %	339	90,20 76	116	34,22 %	75	22,12 %	71	20,94 %	32	9,44 %	25	7,37 %	20	5,90 %
1962	480	375	78,13 %	344	91.73 %	Hersan	t (Rad)	Roge	r (PCF)	Dupu	y (UNR)	Argellie	er (Gaull)				
1902	400	3/3	70,13 %	344	91,13 70	133	38,66 %	104	30,23 %	78	22,67 %	29	8,43 %				
1967	551		0.00 %		#DIV/0 !												
1907	331		0,00 78		#DIV/0 :		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!		#DIV/0!	!	#DIV/0
1968	544	475	87,32 %	469	98.74 %	<b>Bouet</b>	(UDR)	Duran	d (PCF)	Hersa	nt (Rad)	Fonte:	s (PSU)				
1900	344	4/3	01,32 70	409	90,74 70	171	36,46 %	129	27,51 %	125	26,65 %	44	9,38 %				
1072	602	Enn	06 79 04	E09	97,13 %	Hersant	(UDR)	Maille	t (PCF)	Ville (	PSU-PS)	Le H	ir (FN)				
1973	603	523	86,73 %	508	91,13 76	234	46 06 %	129	25 39 %	128	25 20 %	17	3.35 %				

Les codes couleurs ont été conservés – le orange correspond au radicalisme (centre-gauche)





Lors des constituantes et sous la IVème République (1946-1958), les députés sont élus au scrutin de liste, avec quelques variantes : en 1951 notamment est mis en place le système des « apparentements », permettant de constituer des coalitions de gouvernement.

À l'occasion de la législative partielle de 1956 (nommée 1956b), l'on revient cependant au scrutin uninominal à deux tours : **Robert Hersant**, alors jeune journaliste, avait vu son élection invalidée par ses pairs à cause de son passé collaborationniste lors de la Seconde guerre mondiale (et qui lui avait valu d'être condamné à inéligible dix ans, en 1947, bien qu'il fut amnistié en 1953).

Il n'en conserva pas moins la confiance de ses électeurs jusqu'à ce qu'il ne se présente plus à la députation. Il avait rejoint la majorité gouvernementale à la fin des années 1960, désapprouvant l'adhésion de son parti à l'union de la gauche, puisqu'elle incluait le Parti Communiste.

La Vème République maintint le mode de scrutin uninominal à deux tours (on élisait une seule personne, au deuxième tour si une majorité n'avait pas été trouvée au premier).



**Robert Hersant** 

10ECh	400	207	70 75 04	200	94,46 %	Hersan	t (Rad)	Bambie	r (PCF)	Sauvage, Jaco	by, Traisnel
1956b	400	307	76,75 %	290	34,40 /0	152	52,41 %	112	38,62 %	27	9,31 %
10E0	400	245	04 50 04	227	94,78 %	Hersan	t (Rad)	Roger	(PCF)	Barrachin (68)	Dimary (22)
1958	423	345	81,56 %	327	94,10 %	147	44,95 %	90	27,52 %	90	27,52 %
1062	490	276	70 22 04	256	94,68 %	Hersan	t (Rad)	Roger	(PCF)	Dupuy (82) - /	agellier (12)
1962	480	376	78,33 %	356	94,00 76	137	38,48 %	125	35,11 %	94	26,40 %
1967	551	477	00 57.00	465	97,48 %	Hersan	t (Rad)	Durane	(PCF)	Merquiol	(UDVe)
1967	221	477	86,57 %	465	91,40 %	192	41,29 %	171	36,77 %	102	21,94 %
1069	EAA	4E1	92 00 04	111	98,45 %	<b>Bouet</b>	(UDR)	Durand	(PCF)	Hersan	(Rad)
1968	544	451	82,90 %	444	90,45 76	191	43,02 %	146	32,88 %	107	24,10 %
1072	602	Eag	07.50.0/	E02	95,27 %	Hersant	(UDR)	Maillet	(PCF)		
1973	603	528	87,56 %	503	95,27 %	260	51,69 %	243	48,31 %		

Après l'époque Hersant, le mode de scrutin n'a été changé qu'une fois : en 1986, lors d'un retour au scrutin de liste. En revanche, les circonscriptions ont évolué : c'est ainsi que le jeune Philippe Marini, actuel maire de Compiègne, fut candidat dans un territoire incluant Rieux.

L" TOUR	INSCRITS	VOTANTS	%	EXPRIMES	%		%		%		%		%		%		%
1978	766	602	00.00.0/	676	99,12 %	Martine	et (PS)	Maillet	(PCF)	J. Hersa	nt (DVD)	Marini	(RPR)	Baur (M	DS-UDF)	Baudi	rin (LO
19/0	700	682	89,03 %	676	99,12 70	169	25,00 %	165	24,41 %	132	19,53 %	87	12,87 %	73	10,80 %	13	1,92 %
1981	800	604	75,50 %	593	98,18 %	Braine	(PS)	Maillet	(PCF)	Simon	(RPR)	Sinet	(UDF)	Bouvie	er (PSU)	Lazarev	itch (LO)
1901	800	004	15,50 70	393	30,10 70	215	36,26 %	172	29,01 %	156	26,31 %	39	6,58 %	9	1,52 %	2	0,34 %
1986	803	688	85,68 %	659	95,78 %	P	S	UDF-	RPR	Į.	N	P	OF.	М	RG	L	.0
1900	003	000	05,00 70	039	33,10 70	254	38,54 %	242	36,72 %	72	10,93 %	60	9,10 %	13	1,97 %	12	1,82 %
1988	846	577	68,20 %	564	97,75 %	Braine	(PS)	Malaize	(UDF)	Bédie	er (FN)	Sylla	(PCF)	Thabau	lt (écolo.)		
1300	040	311	00,20 70	304	31,13 70	237	42,02 %	175	31,03 %	70	12,41 %	65	11,52 %	17	3,01 %		
1993	993	718	72,31 %	688	95,82 %	Malaizé	(UDF)	Brain	e (PS)	Lero	y (FN)	Sylla	(PCF)	Jaskov	viec (LV)	Legonide	c (NEHNA)
1993	993	710	12,31 70	000	33,02 70	236	34,30 %	138	20,06 %	129	18,75 %	48	6,98 %	36	5,23 %	29	4,22 %
1997	1039	733	70,55 %	704	96,04 %	Braine	(PS)	Antoin	e (UDF)	Franço	ois (FN)	Boutrou	e (PCF)	Halla	rd (LO)	Etienr	ne (GE)
1991	1039	133	70,55 70	704	30,04 70	204	28,98 %	176	25,00 %	169	24,01 %	61	8,66 %	30	4,26 %	24	3,41 %
2002	1106	707	63,92 %	684	96,75 %	Weyn	(PS)	Courtia	(UMP)	Morea	u (FN)	Braine	(DVG)	Ricaler	is (RPF)	Bouill	on (LV)
2002	1100	101	03,32 70	004	30,73 70		26,46 %	169	24,71 %	128	18,71 %	80	11,70 %	39	5,70 %	28	4,09 %
2007	1170	718	61,37 %	707	98.47 %	Courtia	(UMP)	Mokhta	ari (PS)	Fouch	ard (FN)	Dinard (	Modem)	Pen	(PCF)	Maup	in (LV)
2001	1170	110	01,37 70	101	30,41 70	361	51,06 %	126	17,82 %	50	7,07 %	38	5,37 %	36	5,09 %	36	5,09 %
2012	1122	652	58,11 %	641	98,31 %	Courtia	(UMP)	Gewei	rc (PS)	Fouch	ard (FN)	Pen (	PCF)	Dore	(LV)	Marco-Gin	nenez (PDF
2012	1122	032	30,11 70	041	50,31 /6	234	36,51 %	224	34,95 %	121	18,88 %	30	4,68 %	9	1,40 %	9	1,40 %
2017	1114	552	49,55 %	539	97,64 %	Dardenne	(LREM)	Mino	t (LR)	Lambilli	otte (FN)	Mouillese	aux (DLF)	Darrig	ade (FI)	Ouizi	le (PS)
2017	1114	332	49,35 %	539	31,04 70		27,09 %	131	24,30 %	104	19,29 %	41	7,61 %	37	6,86 %	35	6,49 %





2° TOUR	INSCRITS	VOTANTS	%	EXPRIMES	%		%				%
1978	766	685	89,43 %	670	97,81 %	Maillet	(PCF)	Hersan	t (Rad)	i .	
1976	700	005	09,43 %	670	97,01 70	345	51,49 %	325	48,51 %		
1981	800	652	81,50 %	633	97,09 %	Braine	(PS)	Simon	(RPR)		
1901	800	032	01,50 %	033	97,09 70	392	61,93 %	241	38,07 %		
×											1
1000	0.46	626	75 40 00	601	97.64 %	Braine	(PS)	Malaizé	(UDF)		
1988	846	636	75,18 %	621	97,64 %		60,71 %	244	39,29 %		
1993	993	751	75,63 %	719	95,74 %	Malaizé	(UDF)	Braine	(PS)	Leroy	(FN)
1995	990	131	75,05 70	113	55,14 70		42,84 %	279	38,80 %	132	18,36 %
1997	1039	820	78,92 %	797	97,20 %	Braine	(PS)	Antoine	(UDF)	Franço	is (FN)
1331	1000	OZO	10,52 70	, , ,	07,20 70	356	44,67 %	288	36,14 %	153	19,20 %
2002	1106	652	58,95 %	624	95,71 %	Courtial	(UMP)	Weyn	(PS)		
2002	1100	UJZ	50,55 70	024	00,12 70		51,44 %	303	48,56 %		
×											T
2012	1122	633	56,42 %	616	97,31 %	Courtial	(UMP)	Gewer	c (PS)		
2012	1122	033	56,42 %	010	91,31 70	337	54,71 %	279	45,29 %		
2017	1114	453	40,66 %	406	89,62 %	Minot	(LR)	Dardenne	(LREM)		
2011	TTT-4	433	40,00 70	400	00,02 70	257	63,30 %	149	36,70 %		

Raymond Maillet fut élu député en 1978, profitant de l'union de l'opposition au président Giscard-d'Estaing.

Trois ans plus tard, Jean-Pierre Braine était élu dans le sillage de François Mitterrand, et demeurerait député de l'Oise jusque 2002, avec une interruption de 1986 à 1988 lors de la première cohabitation.

En 2002, à la suite de la réélection de Jacques Chirac, Edouard Courtial devenait député. Renonçant à se représenter en 2017 pour atteindre le sénat, il laissa alors son siège à Maxime Minot.

Hormis en 1993, Rieux a toujours choisi au second tour le député élu.



**Raymond Maillet** 



Jean-Pierre Braine



**Edouard Courtial** 



**Maxime Minot** 

Remarquons que depuis 1988, un nombre très faible d'habitants participe aux élections législatives, ce qui est aussi le cas en France.

Voici qui constitue un blanc-seing au Président élu, qui ne peut rien faire sans les députés.

En revanche, de quelque côté que penche le coeur de la majorité des Rioliens, le conseil municipal a toujours été sans étiquette, afin d'être le plus représentatif de la population, et de s'éloigner de la « politique politicienne » et de ses querelles parfois stériles.

# Finances et intercommunalité



Voici encore un exercice terminé, beaucoup moins troublé que celui de 2020.

La recherche d'économies, sans lésiner sur la qualité des services apportés, a permis de bien maîtriser notre budget. C'est la clé pour entreprendre et mener à bien nos projets.

Les chiffres des comptes administratifs vous seront présentés dans le prochain bulletin municipal.

# 1) Un mois de janvier actif



C'est très administratif, sûrement, mais ce travail va faire de janvier un mois chargé.

Rieux compte parmi les premières communes de France à adopter le budget M57, au lieu du traditionnel M14.

Avec le transfert de trésorerie, Mme Berçot va devoir adapter ses habitudes de travail, supervisée par la conseillère financière de la Trésorerie de Senlis.

L'État a décidé une date unique pour déposer les demandes de subvention pour l'année : c'est le 31 janvier. Voilà qui va réclamer beaucoup d'énergie !

Comme annoncé précédemment, avec le passage au paiement en ligne de la cantine, Mme Fernandes a eu aussi à s'adapter, et il a fallu réorganiser les régies comptables.

### 2) Dédommagement exceptionnel pour 2020

Le 20 décembre 2021, le gouvernement nous annonçait que **Rieux** bénéficierait d'une somme de 2339 € au titre des pertes subies en 2020.

Le confinement avait en effet conduit la commune à connaître un léger déficit.



Nous en avons profité pour rappeler que, tout en étant reconnaissants pour cette somme, la population de Rieux continue à payer une taxe foncière qui ne lui bénéficie pas pleinement, dans le cadre de la réforme de la taxe d'habitation.



- **3)** <u>Depuis le 1er janvier 2022</u> La Trésorerie de Liancourt a fermé ses portes. Le nouveau service de gestion comptable est situé à SENLIS 20 à 24 chaussée Brunehaut *sgc.senlis@dgfip.finances.gouv.fr*
- ➤ Accueil sans rendez-vous de 8h45 à 12h15 → Lundi, mardi, jeudi, vendredi Fermeture le mercredi
- Accueil sur rendez-vous uniquement l'après-midi : 03.44.53.05.48

Paiement de proximité autorisé en espèces jusqu'à 300 € et par carte bancaire sans limitation de montant. Vous avez la possibilité de payer vos impôts, amendes ou créances locales chez les buralistes suivants :

**LIANCOURT** : la Tabatière - 22 rue Victor Hugo **PONT SAINT MAXENCE** : le Bergerac - 13 rue Henri Bodchon

# 4) SMDO – Centre de Valorisation énergétique

Lors de la dernière réunion à ce qui est communément appelé l'incinérateur de Villers-Saint-Paul, il a été constaté que tous les indicateurs liés aux différents rejets sont conformes à la réglementation en vigueur.



9

# Travaux et projets communaux

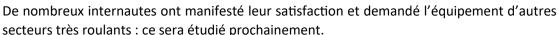




Plutôt modestes, attendus et réclamés de longue date ou mis en œuvre sous l'effet de l'urgence, des travaux ont été entrepris jusqu'à la fin de l'année 2021.

Les projets ambitieux, eux, commenceront à être réalisés en 2022, avec pour prix un travail consciencieux de suivi.

# 1) Réalisations de fin d'année 2021 :



♦ Deux petits secteurs ont été repris en enrobé (bas de la Cavée de Cinqueux, cheminement piéton devant la supérette) par l'entreprise riolienne **DMVA**. Une petite portion de trottoir, rue Jean-Mauguet, a également été refaite, ayant été largement endommagée par les demi-tours des automobilistes.





♦ Il n'était pas évident de faire venir le gaz dans le quartier du Brûle, alors que le chauffage au fuel est appelé à disparaître.

C'est pourtant chose faite, et sans surcoût pour la commune, ce qui est une autre prouesse! Merci à **GRDF** d'avoir été un partenaire efficace et réactif.



# 2) Un point sur les travaux de la RD200

Les travaux d'élargissement de la RD200 se poursuivent, avec quelques aléas :

Au Brûle, l'eau a monté, inondant une frange des jardins, par endroit, et suscitant partout l'inquiétude des habitants. Ce signalement a été relayé, ce qui a abouti au redimensionnement de la buse d'évacuation. Si d'autres éléments vous semblent inhabituels, signalez-les, nous ferons remonter!

Fin novembre, la chute du mur de protection des automobilistes a conduit à la fermeture de la RD200 pendant une semaine. Élus et agents municipaux se sont relayés pour fluidifier la circulation dans la commune, avant que les feux de chantier prêtés par le département ne fassent leur office. Heureusement, tout est rentré à la normale!

Merci aux services de gendarmerie pour la déviation contournant Rieux, et merci à ceux qui se sont impliqués ou simplement montrés compréhensifs dans cette semaine compliquée.







La fin d'année est, plus que tout autre, le temps des enfants, des yeux qui brillent devant un sapin plein de promesses.

Les enfants aussi sont des promesses, nous voulons le meilleur pour eux : voici encore quelques exemples de ce qui a été fait dans ce sens, et pour vous permettre de le savoir.

# 1) Arbre de Noël de l'école

Le 16 décembre dernier, comme tous les ans, le Père Noël a rendu visite aux enfants de l'école Jean-Carette, pour leur plus grand bonheur.



Les classes de maternelles ont assisté à une représentation de marionnettes "Le Caribou de Noël" par la Compagnie Pois de Senteur.

S'en est suivi, pour les primaires, une sortie au cinéma de Pont Sainte Maxence pour le film "Encato, la fantastique famille Madrigal".



### 2) Payez la cantine en ligne!

Les parents dont les enfants fréquentent la cantine, ont reçu ou vont recevoir, l'information par mail pour se connecter via le site "Périscoweb" : les réservations pour les repas et le paiement en ligne pourra se faire sur l'adresse url envoyée à votre intention.

Pour rappel, vous pouvez aussi consulter les menus à l'adresse suivante : https://mairie-rieux.fr/cantine/



# 3) Formation des agents encadrant les enfants

Comme tout travailleur, les agents communaux ont droit à la formation : cela leur permet d'améliorer leurs compétences, et nous les encourageons à cela.

En ce début d'année, les agents encadrant les enfants (ATSEM, personnel de cantine) ont été ainsi formés aux premiers secours, à leur demande.



# 4) Une belle initiative de nos maîtresses



Peut-être vos enfants vous en ont-ils parlé?

Les maîtresses ont mis en œuvre une bien sympathique initiative : le banc des copains.

Lorsqu'un enfant n'a personne avec qui jouer, il s'y assied et c'est le signe qu'il faut venir lui proposer de l'inclure aux jeux !

# Urbanisme, Qualité de vie, solidarité et mémoire



Qu'il y a de facteurs à prendre en compte lorsque l'on souhaite maintenir les conditions d'une vie en harmonie, dans un village. Qu'il faut de discernement, aussi !

Pour anticiper, il est bon de prendre du recul, de faire appel à l'expérience. Et d'entretenir le lien entre nous !

# 1) Vos démarches en ligne désormais possibles!

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la mairie est prête à recevoir vos demandes de Permis de Construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme en ligne, de manière plus simple et plus rapide.

Le dépôt en ligne c'est :

- Un service accessible à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée
- Un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé.
- Une démarche plus écologique, grâce à des dossiers numériques ne nécessitant plus d'être imprimés en de multiples exemplaires
- Plus de transparence sur le traitement de vos demandes

# Vous pouvez désormais déposer votre demande à l'adresse suivante : urbanisme@mairie-rieux.fr



Le dépôt en ligne est un nouveau service mais n'est pas une obligation pour vous. Nous continuons de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

# 2) Gestion de l'urbanisme

Lors du conseil municipal du 6 décembre dernier, le principe d'un périmètre de sauvegarde des commerces de centre-bourg a été voté par le conseil municipal, afin de pouvoir se prononcer sur l'évolution de cette zone dynamique dont beaucoup profitent!



De nombreux dossiers de construction, d'aménagement, de divisions parcellaires ont été instruits cette année. Ils ont été suivi avec maestria par Mme Tampère, également chargée de l'accueil à la mairie.

### Balayage de nos rue pour l'année 2022



- ♦ Mardi 15 février
- → Jeudi 23 juin
- ♦ Mardi 23 août
- ♦ Mercredi 14 décembre



L'association ActionStopPub a créé un site internet ActionStopPub.fr qui permet, à partir d'un simple code postal, de se procurer gratuitement un autocollant Stop Pub.

Rendez-vous sur ActionStopPub.fr, une fois la création de votre compte confirmée vous pourrez y renseigner toutes les informations relatives à votre autocollant Stop Pub.

**12** 

13

# Urbanisme, Qualité de vie, solidarité et mémoi



# 3) Bons de chauffage hiver 2021/2022



Des aides aux frais de chauffage seront attribuées aux personnes bénéficiaires de l'allocation minimum vieillesse, aux personnes âgées non imposables sur le revenu ainsi qu'aux personnes allocataires du RSA; cellesci doivent se faire connaître au secrétariat de la mairie avec les documents justifiant leur situation ainsi qu'un RIB jusqu'au 15 mars 2022.

Le versement fera l'objet d'un virement par mandat administratif.

# 4) Du lien entre nous

Cette année encore, le CCAS a choisi de distribuer à nos aînés un colis de victuailles : en fin d'année, cette attention permet de dire aux plus de 65 ans notre reconnaissance pour ce qu'ils ont apporté à la commune, au pays, par leur travail, par l'exemple qu'ils ont donné aux générations suivantes. Merci à eux!



Dans cet esprit, le traditionnel repas des aînés sera reconduit le 20 mars prochain (si les conditions sont réunies)



Parmi nos aînés, connaissez-vous M. Daniel Borniche ? Ce Monsieur exceptionnel a fêté le 25 octobre dernier ses 91 ans. Pétillant, fourmillant d'anecdotes, il continue à travailler sur sa planche à dessin, utilisant ses connaissances pour rendre service.

Une petite bouteille de Champagne lui a été portée pour cette occasion!

C'est aussi le moment de remercier les maîtresses et les enfants de l'école pour leur vibrante interprétation de La Marseillaise lors de la cérémonie d'hommage à tous nos morts de 1914-1918, élargie à tous ceux qui ont donné leur vie pour la France. C'était le 11 novembre dernier, en présence de M. Arnaud Dumontier, conseiller départemental.

Nous n'avons malheureusement pas de photos à diffuser, mais un grand merci à ces chanteurs qui sont autant de voix de reconnaissance : la liberté est précieuse, nos valeurs sont périssables, et nos militaires les protègent, et nous avec.

Plus que jamais grâce à ces enfants, « le vrai tombeau des morts, c'est le coeur des vivants ».

# 5) Décoration....

Notre ancien collègue et Conseiller municipal, Monsieur Jules LADOUCEUR, a été décoré Chevalier de la Légion d'Honneur par le Consul des Seychelles, pour ses actions menées dans sa communauté de Pondichéry, le 13 novembre dernier.

Félicitations bien méritées...



# Animation et Associations

14



Nos associations n'ont pas chômé en cette fin d'année : bravo et merci à elles, c'était un plaisir de se retrouver!

Vous aussi, engagez-vous pour faire vivre notre village!

# Nouveau à RIEUX



L'Informa'Truck stationnera Place de la Mairie le 1er mardi de chaque mois de 10h30 à 12h

> Prochain passage: Mardi 1er février



### **Club Rieux Amitié**



Nous vous rappelons que notre association RIEUX AMITIE vous donne accès à un lieu d'échange et d'animation, dans un cadre agréable et convivial pur vous permettre de vous réunir et ainsi d'éviter l'isolement.

L'objectif de cette association est de créer, animer, développer les rencontres et les liens d'amitié entre adhérents, de participer à l'animation de la vie communale, mais également de proposer et organiser des activités culturelles et de loisirs.

Le Club adhère à la fédération Générations Mouvement : Les ainés Ruraux, ses adhérents se rencontrent 1 jeudi sur 2, dans la salle Henry Notaire.

L'occasion d'échanger, de jouer aux cartes (belote, tarot...) et bien d'autres jeux de société.

Les prochaines dates sont fixées :

- jeudi 3 février 2022
- jeudi 17 février 2022

Si vous souhaitez des renseignements :

Madame Danielle Larsonnier au 03.44.72.84.61

ou par mail: larsonnier.danielle@orange.fr

Nouvelle association à Rieux!

En cette nouvelle année, nous souhaitons créer une association de Pétanque et de jeu Provençal.



Cette association sera ouverte à toutes et tous :

Faites briller vos triplettes et venez nous rejoindre!

Vous êtes conviés à la réunion d'information qui se déroulera le Mercredi 2 Février 2022 à 19 heures, salle Henry Notaire

Renseignements auprès de : Pascal Cosser au 06.29.64.61.60



#### Naissances....

Eïwen DÉFREL, né le 18 janvier
Hayden RIOLLACI, né le 17 février
Sohan RENAUT STEINMANN, né le 29 avril
Ambre BERNARD, née le 7 mai
Maxime RIGAILL, né le 28 mai
Adam GUIDEZ, né le 29 juin
Myriam BELAIDI, née le 3 août
Elisa BELFROY, née le 14 août
Elie BELFROY, né le 14 août
Emmy BELFROY, née le 14 août

Ali HAIDAR, né le 8 septembre Tyago RODRIGUES FERREIRA, né le 1<sup>er</sup> octobre Raphaël JACQUELIN, né le 3 octobre Tylio DUFOUR MAGON de SAINT-ELIER, né le 20 octobre Alohys DUFOUR MAGON de SAINT-ELIER, né le 20 octobre Swann VERHULST, né le 1 er novembre

#### **Parrainages Civils**

Naëlle LEFEBVRE, le 22 mai

### Mariages....

Anthony DUBOIS et Sophie GRIMAUD, le 22 mai Mickaël NEUSCHWANDER et Maïlys DESMOULIN, le 19 juin Jean-Marc MACHY et Laurence PAQUET, le 28 août Xavier NAULT et Lise LEMPEREUR, le 16 octobre

#### PACS....

Denise BERTRAND et Fabien BILLAUX, le 21 janvier James JEUGNET et Radhia GARBAA, le 20 septembre

#### Décès....

Dominique THIVIER, le 10 janvier Makia SIDIBE, le 15 janvier René LESNIEWSKY, le 24 janvier George SUZZARINI, le 30 janvier Eugène SABA, le 30 janvier Damiano GIUNTA, le 6 mars Daniel BELVALETTE, le 19 mars Annie JOLY, le 2 avril

Yves VERMAND, le 1<sup>er</sup> janvier

Jacques BRUIHIER, le 6 janvier

Raymonde FRANCES, le 27 avril Caroline FRANÇOIS, le 7 mai Michelle KUNTZ, le 8 mai Robert PETRUS, le 2 juin Alain DEHAN, le 27 juin Jeanne PLOSKON, le 12 juillet

Nathalie FAVRIE, le 24 juillet
Thérèse LEFAUX, le 26 août
Catherine WCISLO, le 8 septembre
Patrick CAMBRON, le 10 septembre
Raymond DESCARPENTRY, le 5 novembre
Lucette VASSEUR, le 7 novembre
Dominique LAGRANGE, le 19 novembre
Alexandre FRAILLON, le 27 décembre

En rouge: n'habitait plus la commune



1er samedi du mois de 9h30 à 11h30

email: mairie.de.rieux@wanadoo.fr

web: http://mairie-rieux.fr **Contacts Facebook** 

Liste majoritaire : Rieux Agir Ensemble Seconde liste: La Rieuxsphère par V&D

# La Gazette Riolienne - Informations de publication

Initiateur, responsable de publication: Marc MOUILLESEAUX, Maire

Rédaction, conception graphique et réalisation : le Maire, les Adjoints, le service administratif de la

mairie de Rieux

Photos - Illustrations : Le Maire, les Adjoints, la mairie de Rieux.

Tirage à 720 exemplaires